

# Conditions générales de vente et d'utilisation des services en ligne

En accédant au Site, le Client et tout autre utilisateur est soumis aux présentes CGV dont il doit prendre connaissance et accepter avant toute utilisation, ou passation de commande de service.

La version actuellement en ligne des présentes CGV est la seule opposable pendant toute la durée d'utilisation de nos services et jusqu'à ce qu'une nouvelle version la remplace.

Version originelle du 01/09/2017

## Article 1 - Informations légales

Ce Site est sous la responsabilité de la société ACT, société à responsabilité limitée, au capital de 500,00 euros, ayant son siège social au 29 chemin du Cossignol, 31450 CORRON SAC, immatriculée au RCS de TOULOUSE, sous le numéro 824 736 797.

Editeur, hébergeur et responsable de traitement : société ACT.

Dans l'hypothèse où l'une des stipulations des présentes CGV serait déclarée nulle ou inapplicable par l'effet d'une loi, d'un règlement ou d'une décision juridictionnelle émanant d'un tribunal compétent, les autres stipulations conserveront leur validité et leur force, sauf à imaginer que les présentes CGV soient dénaturées ou que cela entraîne un déséquilibre significatif des obligations à la charge des parties.

## Article 2 - Glossaire

ACT: désigne la société ACT ou le Site web géré et hébergé par la société ACT.

Rapport d'audit: rapport établi par ACT suite à l'analyse des réponses aux questionnaires, présentant une évaluation approximative du stress et des risques psychosociaux des collaborateurs de l'entreprise, objet principal de la prestation.

Audit : Analyse du stress et des risques psychosociaux des collaborateurs de l'Entreprise.

Méthode ACT it : démarche de réduction du stress dans l'entreprise.

CGV : Conditions Générales de Vente et d'utilisation des services en ligne.

Le client / l'Entreprise: la personne morale pour le compte de laquelle la commande est réalisée sur ACT.

Les collaborateurs: il s'agit des salariés et tout autre personne travaillant dans l'entreprise du client et invitées par ce dernier à participer à l'audit.

La commande: commande de la prestation définie à l'article "Objet" des présentes.

Données personnelles: données définies à l'article 2 de la loi "Informatique et libertés" cité à l'article "Données personnelles.

Espace client: espace mis à la disposition du client sur le Site, via l'entrée de son identifiant et de son mot de passe.

La prestation / les services: il s'agit des services décrits à l'article "Objet" des présentes.

Le questionnaire: liste de questions/réponses destinées à l'analyse de ACT pour l'établissement du diagnostic objet de la commande.

Le Site: site web de ACT.

L'utilisateur: toute personne naviguant sur le Site ACT.

## Article 3 - Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente et d'utilisation des services en ligne, déterminent les droits et obligations de la société ACT et du Client dans le cadre de la vente des Services de la société ACT, ainsi que les conditions applicables à tout utilisateur du Site.

Les services proposés par la société ACT via ce Site web sont constitués par l'établissement d'un audit de stress et de risques psychosociaux des collaborateurs de l'entreprises ainsi que d'une méthode pour travailler à la réduction du stress au sein de l'entreprise.

Ce diagnostic est réalisé aux moyens de l'analyse de réponses des collaborateurs de l'Entreprise et de la direction à des questionnaires préétablis par ACT.

Les services ainsi proposés par ACT le sont exclusivement à destination des personnes morales.

## Article 4 - Dispositions générales

En utilisant les services proposés sur le Site, **le Client accepte d'être lié par les présentes CGV qui s'appliquent à toute offre, commande et accord entre le Client et le Site ainsi qu'à toute opération nécessaire à leur exécution.**

Lors de l'utilisation des Services, le Client pourra être soumis aux éventuelles directives ou règles postées sur le Site et applicables aux services qui y sont proposés, pouvant contenir des termes et conditions qui s'ajoutent aux présentes CGV. Toutes ces directives ou règles sont réputées incluses par référence dans les CGV.

## Article 5 - Conditions d'accès aux services

L'accès aux services se fait par l'intermédiaire du Site: <https://auditstress.com>

## 5.1 Procédure de commande et obligation de paiement

La procédure de commande comporte au minimum les étapes suivantes :

1. Le client renseigne les informations suivantes:
  - Nom, prénom du représentant du client passant la commande,
  - Adresse email du demandeur et nom de l'entreprise
2. Le client procède à la validation de sa commande par son paiement sur le site sécurisé de Payzen.
3. Le client renseigne ensuite les informations suivantes :
  - Numéro d'immatriculation de la personne morale,
  - Qualité de son représentant réalisant la commande,
  - Nombre de collaborateurs dans l'entreprise concernés par le diagnostic,
  - Adresse de la personne morale
  - Définition du mot de passe qui permettra d'accéder au dashboard
  - Libellé de l'audit
  - Nombre de collaborateurs concernés par l'audit

Après le paiement effectué la commande sera confirmée par ACT par l'envoi d'un email suivant l'adresse renseignée par le Client.

Ce mail comportera la facture de la prestation.

## 5.2 Modalité de paiement:

Les modes de paiement acceptés par le Site sont les suivants:

- par carte bancaire, MasterCard, Maestro, Visa et Visa Electron;
- Prélèvement bancaire SEPA

## Article 6 - Tarifs

Le tarif en vigueur standard est de 697€ HT et il est disponible sur le Site.

Le tarif applicable est celui en vigueur au jour de la commande. En effet, ACT se réserve le droit de faire des campagnes de promotions et des remises. Le tarif sera alors indiqué sur le site à côté du tarif en vigueur standard.

Les prix indiqués n'incluent pas le coût de la connexion à Internet qui reste à la charge du Client.

## Article 7 - Questionnaires édités par ACT

Après la réception du mail confirmant la validation de la commande, le client aura accès à un espace administrateur sur lequel il sera invité à remplir un questionnaire édité par ACT et dédié à la direction.

Le client devra également inviter ses collaborateurs à remplir un autre questionnaire édité par ACT et mis à leur disposition sur le Site, et ce en utilisant l'identifiant indiqué dans l'espace client.

Les collaborateurs invités à répondre aux questionnaires, sont libres d'accepter ou de refuser d'y répondre.

Avant de valider le questionnaire, les collaborateurs seront invités à lire et accepter les présentes CGV.

Si les collaborateurs choisissent d'y répondre, ces derniers sont invités à y répondre honnêtement et ce, dans un souci d'efficacité du résultat.

Les réponses aux questionnaires seront ensuite traitées et analysées par ACT aux fins de l'audit objet de la commande.

ACT tient à informer les clients ainsi que ses collaborateurs, qu'une fois la prestation entièrement réalisée, les réponses aux questionnaires pourront être stockées et traitées, notamment à des fins de statistiques.

ACT s'engage à préserver l'anonymat des personnes répondant au questionnaire, et ce sans préjudice de ce qui est exposé à l'article "Engagement et responsabilité de ACT" des présentes

## Article 8 - Engagement du client

La société ACT, attire l'attention du client sur le fait que les résultats de l'analyse réalisée par ACT, ne l'exonèrent aucunement de ses responsabilités en matière sociale et notamment s'agissant de ses obligations juridiques en matière de santé et sécurité envers ses salariés.

L'utilisateur reconnaît que le matériel de connexion au Site qu'il utilise est sous son entière responsabilité.

L'utilisateur doit prendre toutes les mesures appropriées pour protéger son matériel et ses propres données notamment d'attaques virales par Internet.

L'utilisateur reconnaît être le seul responsable des Sites et données qu'il utilise.

## Article 9 - Délivrance du rapport d'audit

Une fois l'intégralité des réponses aux questionnaires validée et confirmée, ACT s'engage à établir et communiquer le rapport au client sous une durée de 7 jours ouvrés maximum.

ACT enverra le rapport au client sur l'adresse mail qu'il aura communiqué au moment de la commande ou le mettra à sa disposition sur son espace client. Dans ce dernier cas, le client sera prévenu par email, de la mise à disposition du rapport de diagnostic sur le site.

Le rapport présentera:

- Des tableaux et graphiques illustrant les réponses de la direction;
- Des tableaux et graphiques illustrant les réponses obtenues des collaborateurs;
- Une conclusion.

L'accès à la méthode sera disponible dès l'édition du rapport. Cette dernière contient 5 étapes à suivre pas à pas avec une fiche outil pour chaque étape. Elle contient également une boîte à outil non exhaustive mais permettant de présenter des exemples de solutions à utiliser. Cette boîte à outil n'est en aucun cas suffisante pour couvrir l'ensemble des champs d'action possibles dans les actions de réduction du stress au sein de l'entreprise.

## Article 10 - Engagement et responsabilité de ACT

### 10.1 Respect de l'anonymat

ACT s'engage à ne pas demander les noms et prénoms des personnes invitées à répondre aux questionnaires nécessaires à l'utilisation de ses services, et s'engage à veiller au respect de leur anonymat.

Cependant, ACT ne pourra être tenue responsable si le collaborateur révèle lui-même à son employeur, ses autres collaborateurs ou à tout autre tiers, les réponses qu'il aurait délivrées, de sorte que ACT les invite à répondre aux questionnaires en toute discrétion.

### 10.2 Obligation de moyen

Le rapport délivré par ACT ne donne qu'une évaluation théorique de l'état de stress des collaborateurs et des risques qui pèsent sur l'entreprise. Il propose des indicateurs de tendance. Il s'agit d'un outil parmi d'autres et il n'est en tous les cas pas suffisant pour déterminer l'état psychologique des collaborateurs ayant répondu au questionnaire.

A la suite de ce diagnostic, le client est libre de s'adresser de nouveau à ACT ou à tout autre prestataire, afin d'obtenir un diagnostic plus développé.

Comme pour le diagnostic, la méthode fournie n'est qu'une proposition d'actions non exhaustives et ne saurait se substituer à une démarche complète.

Ainsi, la société ACT attire l'attention au client, que dans l'accomplissement de la prestation, incluant la délivrance du diagnostic, elle n'est soumise qu'à une **obligation de moyen** et non de résultat.

ACT s'engage à apporter tous les moyens raisonnablement possibles au bon accomplissement de la prestation dans les meilleures conditions.

Compte tenu du nombre de facteurs imprévisibles ou inconnus de ACT, telle que la vie privée des collaborateurs du client, ou toutes autres informations qui ne seraient pas portées

à la connaissance de ACT et qui pourraient avoir un impact sur la santé physique et mentale des collaborateurs du client, ACT ne fournit aucune garantie à l'égard des informations qu'elle transmet.

Le Client reconnaît être le seul responsable des interprétations et des conséquences qu'il tirera de la prestation délivrée par ACT.

La responsabilité de ACT ne pourra en aucune manière être recherchée par le Client ou ses collaborateurs pour les dommages directs ou indirects qu'il(s) pourrai(en)t subir du fait des services de ACT, et ce, quelles que soient leur forme ou leur nature, sauf en cas de manquement de ACT à ses obligations.

En toute hypothèse, si la responsabilité de ACT était néanmoins mise en cause par un professionnel, elle serait en tout état de cause limitée à un montant plafond égal au coût de la prestation payée par le client.

### 10.3 Accès défaillant aux services

En aucun cas, ACT ne saurait être tenue responsable des coupures d'accès à ses services imputables au Fournisseur d'accès internet utilisé par le client ou ses collaborateurs.

De la même façon, ACT ne saurait être tenue responsable, des coupures d'accès à ses services imputables à une défaillance, panne, difficulté ou interruption de fonctionnement du matériel informatique utilisé par le client ou ses collaborateurs.

### 10.4 Sécurité

ACT s'engage à prendre toutes les mesures raisonnables et nécessaires pour minimiser le risque d'accès frauduleux à ses systèmes. Néanmoins il est impossible de garantir de manière absolue la sécurité d'un réseau.

ACT n'est pas responsable des dommages causés à l'utilisateur, à des tiers et/ou à son équipement du fait de sa connexion ou de son utilisation du Site.

## Article 11- Données personnelles

ACT s'engage à respecter les dispositions de la loi n° 78-17 Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 s'agissant de la protection des données personnelles.

### 11.1 Définition

Selon l'article 2 de la loi "Informatique et libertés», constitue une donnée à caractère personnel toute information relative à une personne physique identifiée ou qui peut être

identifiée, directement ou indirectement, par référence à un numéro d'identification ou à un ou plusieurs éléments qui lui sont propres. Pour déterminer si une personne est identifiable, il convient de considérer l'ensemble des moyens en vue de permettre son identification dont dispose ou auxquels peut avoir accès le responsable du traitement ou toute autre personne".

S'agissant des données relatives à la personne morale cliente de ACT, celles-ci ne bénéficient pas des règles protectrices issue de la loi informatique et liberté.

Cependant, ACT s'engage à ne divulguer aucune information obtenue dans le cadre de ses services et qui pourraient permettre d'identifier la personne morale ou ses collaborateurs.

## 11.2 Collecte et traitement des données personnelles

Au cours de la création du compte et pendant toute l'utilisation de ses services, notamment dans le cadre des réponses aux questionnaires, ACT collecte les données nécessaires au bon fonctionnement de ses services.

L'article 2 de la loi 1978 définit le traitement automatisé de données à caractère personnel comme « toute opération ou ensemble d'opérations portant sur de telles données quel que soit le procédé utilisé notamment la communication par transmission, diffusion, rapprochement ou toute autre forme de mise à disposition. »

ACT s'engage à ce qu'aucune donnée personnelle obtenue dans le cadre de l'utilisation de ses services ne soit communiquée à des tiers.

## 11.3 Droit à la communication, à l'opposition et à la rectification des données collectées

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, les personnes physiques disposent d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de retrait aux données personnelles.

A cette fin, la personne physique doit contacter la société ACT conformément à l'article "Contactez-nous" des présentes.

Conformément à la réglementation en vigueur, la demande doit être signée et accompagnée de la photocopie d'un titre d'identité portant la signature de la personne et préciser l'adresse mail à laquelle doit parvenir la réponse.

Le droit de suppression permet au client de demander sans frais et sans justification la suppression des données communiquées à ACT.

Sauf obligations légales ou judiciaires, ACT devra répondre par l'affirmative à cette demande dans un délai raisonnable.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter vos droits sur le Site de la CNIL.

## 11.4 Limite de la conservation des données

Les données personnelles sont collectées et conservées pendant toute la durée nécessaire à l'utilisation des services de ACT.

La collecte et le traitement des données de l'utilisateur est limitée au territoire français.

Les données d'identification du client pourront être supprimées à la demande expresse du client.

A cette fin, le client doit contacter la société ACT conformément à l'article "Contactez-nous" des présentes.

## Article 12 - Suppression du compte client

Le client est libre à tout moment et sans préavis de supprimer définitivement son compte.

A cette fin, le client doit contacter la société ACT conformément à l'article "Contactez-nous" des présentes.

ACT se réserve le droit de supprimer discrétionnairement le compte du client après une période d'inactivité de 1 an à compter de la délivrance de la prestation.

## Article 13 - Propriété intellectuelle de l'éditeur

Toutes les marques, photographies, textes (dont les CGV), commentaires, illustrations, images animées ou non, séquences vidéo, sons, ainsi que toutes les applications informatiques qui pourraient être utilisées pour faire fonctionner le Site et plus généralement tous les éléments reproduits ou utilisés sur le Site sont protégés par les lois en vigueur au titre de la propriété intellectuelle.

Ils sont la propriété pleine et entière de l'éditeur du Site ou de ses partenaires. Toute reproduction, extraction, représentation, utilisation ou adaptation, sous quelque forme que ce soit, de tout ou partie de ces éléments, y compris les applications informatiques, sans l'accord préalable et écrit de l'éditeur, sont strictement interdites.

Le fait pour l'éditeur de ne pas engager de procédure dès la prise de connaissance de ces utilisations non autorisées ne vaut pas acceptation desdites utilisations et renonciation aux poursuites.

Enfin, il est formellement prohibé d'user, sous quelque forme que ce soit, de pratique anticoncurrentielle à l'encontre de ACT. Le cas échéant, ACT se réserve le droit d'assigner la personne usant d'une telle pratique en vue d'obtenir réparation intégrale du préjudice qu'elle a pu lui causer.

## Article 14 - Loi applicable et juridiction compétente

En cas de litige, les parties choisiront prioritairement de résoudre le litige à l'amiable.

Les présentes CGV sont régies par la loi française et soumises à la compétence des tribunaux de Toulouse, sous réserve d'une attribution de compétence spécifique découlant



d'un texte de loi ou réglementaire particulier.

## Article 15 - Mise à jour

Le Site se réserve le droit de modifier les CGV en tant que nécessaire, selon l'évolution technique du Site, l'évolution de la législation, à sa seule discrétion.

L'utilisation du Site et des services qui y sont proposés est toujours soumise à la version la plus récente des CGV disponibles sur le Site et accessibles aux Clients au moment de cette utilisation. Il appartient au Client de consulter aussi souvent que nécessaire les CGV.

## Article 16 - Remboursement

Tout utilisateur du site auditstress peut obtenir, s'il n'est pas satisfait de la prestation, son remboursement intégral sur simple demande à [nathan@act-coach.com](mailto:nathan@act-coach.com), et ce dans la limite de 7 jours après réception du rapport.

## Article 17 - Contactez-nous

Pour toute question, information sur les services présentés sur le Site ou concernant le Site lui-même, vous pouvez contacter la société ACT, à l'adresse mail suivante: [nathan@act-coach.com](mailto:nathan@act-coach.com)

Vous pouvez également contacter la société ACT à l'adresse postale suivante : 29 chemin de cossignol, 31450 Corronsac.